

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Articles 27, 34, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relatifs aux marchés publics)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farlède

Correspondant : Monsieur le Maire
Hôtel de ville - 140, Place de la liberté
83210 La Farlède
Tel : 04 94 27 85 85

Fax : 04 94 27 85 70

Objet du marché : FOURNITURE DE CARBURANTS POUR LES VEHICULES MUNICIPAUX

Type de marché: Fournitures **Type de procédure :** Procédure adaptée

Quantité ou étendue globale : La présente consultation donne lieu à un marché passé sous la forme d'accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour une durée de **un (1) an renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction.**

Les montants annuels sont identiques pour chaque période de reconduction :

Montant annuel minimum : sans mini

Montant annuel maximum : 30 000 € HT

Prestations divisées en lots : non

Pas de variantes.

Lieu de distribution :

Le fournisseur devra avoir au moins une station située à l'intérieur d'un rayon fixé à 10 km du centre technique municipal situé à l'adresse suivante : Centre Technique Municipal

ZAC du bec de canard

83210 LA FARLEDE

Si le candidat est capable de justifier l'implantation d'une station dans le rayon défini ci-dessus, l'acheteur public sera dans l'obligation de considérer que la condition liée au lieu de distribution est satisfaite.

Cette exigence, sans volonté de restreindre la concurrence, permettra de faire coïncider lieu de distribution et parcours des véhicules municipaux.

Caractéristiques principales :

Les fournitures, objet du présent marché, sont décomposées comme suit :

Fournitures de supercarburants

Fournitures de gasoil

Un système permettant l'identification des véhicules et des agents devra être organisé par le candidat.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section fonctionnement.

Paiement par mandat administratif.

Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCP.

Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles 59 à 61 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 115 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il n'est pas prévu le versement d'une avance. Il n'est pas prévu d'appliquer de retenue de garantie.

Forme juridique Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (70%)
- Prix des fournitures (30%)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.

Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

Date limite de réception des offres : Le 12/10/2018 à 12h dernier délai

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 12-2018

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :

Mairie de la Farlède

Service de la Commande Publique

140, place de la liberté-BP25

83210 La Farlède

Tel : 04 94 27 85 87

Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 17/09/2018